

Avis public d'élection

Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse) Date du scrutin : 22 octobre 2023

Par cet avis public, Mme Dany Michaud, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseiller(ère) district # 1

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 8 septembre 2023 au 22 septembre 2023

Horaire

Lundi De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

Mardi De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

Mercredi De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

Jeudi De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

Vendredi De 8h00 à 12h00

Attention : le vendredi 22 septembre 2023 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 22 octobre 2023 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 15 octobre 2023 de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Mélanie Roux

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : 140 rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague

Téléphone : 450-371-0523 Poste 222

Signature

Donné à Saint-Louis-de-Gonzague le 28 août 2023



Présidente d'élection

SM-1 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99